

March 2, 2026

Subject: Immunization of School Pupils' Act Program Update

Dear Parent/Guardian,

Under Ontario's *Immunization of School Pupils Act (ISPA)*, students must have routine childhood vaccines or a valid exemption to attend school. Toronto Public Health (TPH) checks student vaccine records. TPH contacts parents or guardians if a student is missing vaccines or does not have a valid exemption. If records or an exemption is not reported, a student can be suspended from school.

During the 2025–26 school year, TPH reviewed vaccine records for students in grades 2 to 5 in Toronto public schools. If your child was not up to date, TPH sent you a letter or a suspension order between November 2025 and February 2026. Many families responded, and TPH is now reviewing many records that are still being sent in.

To give families more time to report records and get children up to date, students will not be suspended for ISPA for the remainder of the 2025-26 school year. ISPA rules still apply. TPH will continue to help families report records and get students up to date with required vaccines or exemptions.

What you need to do

Check your child's vaccines:

Based on [Ontario's Immunization Schedule](#), students need vaccines for measles, mumps, rubella, diphtheria, tetanus, polio, pertussis (whooping cough), meningococcal disease, and—for students born in 2010 or later—varicella (chickenpox).

Report vaccines:

Parents or guardians (or students age 16 and older) must report vaccine records to TPH. Health care providers do not report records for you.

You can report records online using Immunization Connect Ontario (ICON) at toronto.ca/StudentVaccines. Step-by-step help is available in many languages. You can also submit records by mail, phone, or email.

Get your child vaccinated:

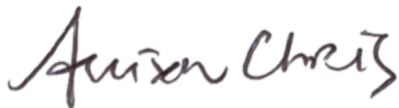
Vaccines are safe, effective, and free. All required school vaccines are publicly funded. Vaccines are available from your health care provider or at a TPH community clinic at [TPHBookings.ca](https://www.toronto.ca/TPHBookings.ca). No OHIP card is needed at TPH clinics.

Need help or an exemption?

Call 416-338-7600, email immunization@toronto.ca, speak with your school public health nurse, or visit toronto.ca/StudentVaccines.

Thank you for helping to keep school communities healthy.

Sincerely,

A handwritten signature in dark ink that reads "Allison Chris". The signature is written in a cursive, flowing style.

Dr. Allison Chris

Acting Deputy Medical Officer of Health and Director
Decision Support, Surveillance & Immunization

2 mars 2026

Cher parent ou tuteur,

En vertu de la *Loi sur l'immunisation des élèves* (LIE) de l'Ontario, les élèves doivent avoir reçu leurs vaccins infantiles systématiques ou une exemption valide pour fréquenter l'école. Le Bureau de santé publique de Toronto vérifie les dossiers de vaccination des élèves. Il communique avec les parents ou les tuteurs si un élève n'a pas reçu certains vaccins ou s'il ne bénéficie pas d'une exemption valide. Si les dossiers ou une exemption ne sont pas déclarés, un élève peut être suspendu de l'école.

Au cours de l'année scolaire 2025-2026, le Bureau de santé publique de Toronto a examiné les dossiers de vaccination des élèves de la 2^e à la 5^e année dans les écoles publiques de Toronto. Si votre enfant n'était pas à jour, le Bureau de santé publique de Toronto vous a envoyé une lettre ou une ordonnance de suspension entre novembre 2025 et février 2026. De nombreuses familles ont répondu, et le Bureau de santé publique de Toronto examine maintenant de nombreux dossiers qui sont toujours en cours d'envoi.

Pour donner aux familles plus de temps pour signaler les dossiers et mettre les enfants à jour, **le Bureau de santé publique de Toronto ajournera temporairement les suspensions en vertu de la LIE pour le reste de l'année scolaire 2025-2026.** Cela sous-entend que **votre enfant ne sera pas suspendu en vertu de la LIE pour le reste de l'année scolaire.** Les règles de la LIE sont toujours en vigueur. Le Bureau de santé publique de Toronto continuera d'aider les familles à déclarer les dossiers et à tenir les élèves au courant des vaccins requis ou des exemptions.

Ce que vous devez savoir

Vérifier les vaccins de votre enfant :

Selon le [Calendrier de vaccination de l'Ontario](#), les élèves ont besoin de vaccins contre la rougeole, les oreillons, la rubéole, la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, le méningocoque et, pour les élèves nés en 2010 ou plus tard, la varicelle.

Déclarer les vaccins :

Les parents ou tuteurs (ou les élèves de 16 ans et plus) doivent déclarer les dossiers de

vaccination au Bureau de santé publique de Toronto. Les prestataires de soins de santé ne le font pas à votre place.

Vous pouvez soumettre les dossiers en ligne à l'aide de Connexion immunisations Ontario à toronto.ca/StudentVaccines. L'aide étape par étape est disponible dans de nombreuses langues. Vous pouvez également soumettre des dossiers par courrier, par téléphone ou par courriel.

Faire vacciner votre enfant :

Les vaccins sont sûrs, efficaces et gratuits. Tous les vaccins scolaires obligatoires sont financés par des fonds publics. Les vaccins sont disponibles auprès de vos prestataires de soins de santé ou dans une clinique communautaire du Bureau de santé publique de Toronto à TPHBookings.ca. La carte d'assurance-maladie n'est pas requise dans les cliniques du Bureau de santé publique de Toronto.

Vous avez besoin d'aide ou d'une exemption?

Appelez le 416-338-7600, envoyez un courriel à immunization@toronto.ca, parlez à l'infirmière en santé publique de l'école ou visitez toronto.ca/StudentVaccines.

Merci de votre aide pour garder les communautés scolaires en bonne santé.

Cordialement,
Bureau de santé publique de Toronto

Sincerely,



Dr. Allison Chris

Acting Deputy Medical Officer of Health and Director
Decision Support, Surveillance & Immunization